

Chères citoyennes, chers citoyens,



J'ai le plaisir de vous présenter, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, un bref rapport sur la situation financière de la Ville de Forestville pour l'année 2023.

États financiers 2023

Les états financiers consolidés de l'année 2023 de la Ville de Forestville ont été audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, qui a déposé son rapport de l'auditeur indépendant au Conseil lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2024. Les résultats révèlent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales pour l'année 2023 de **781 745 \$** et un excédent accumulé de fonctionnement non affecté de **1 714 902 \$**. Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la municipalité.

États des revenus et des dépenses

Pour l'année 2023 les résultats consolidés sont les suivants :

Revenus	Budget 2023	Réel 2023	Dépenses	Budget 2023	Réel 2023
Taxes	4 122 465 \$	4 176 815 \$	Administration générale	1 055 271 \$	1 260 250 \$
Tenant lieu de taxes	401 848 \$	363 662 \$	Sécurité publique	1 616 108 \$	1 601 121 \$
Transferts	1 417 295 \$	1 482 622 \$	Transport	2 080 520 \$	2 008 284 \$
Services rendus	1 168 817 \$	1 562 319 \$	Hygiène du milieu	1 228 998 \$	1 433 454 \$
Imposition de droits, amendes et pénalités	30 500 \$	128 985 \$	Santé et bien-être	4 500 \$	210 \$
Autres revenus et autres revenus d'intérêts	725 102 \$	187 295 \$	Aménagement, urbanisme et développement	488 824 \$	466 981 \$
Fonds de roulement	160 000 \$		Loisirs et culture	1 033 970 \$	1 209 435 \$
Appropriation de surplus	579 985 \$	919 352 \$	Service de la dette	528 821 \$	59 570 \$
Total des revenus	8 606 012 \$	8 821 050 \$	Investissement	569 000 \$	
			Total des dépenses	8 606 012 \$	8 039 305 \$
			Excédent de l'exercice	0 \$	781 745 \$

Rémunération des membres du conseil

La mairesse a reçu, pour 2023, une rémunération de 16 502 \$ et une allocation de 8 251 \$. Chaque membre du conseil a reçu une rémunération de 3 788 \$ et une allocation de dépenses 1 894 \$.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$

La Loi impose au maire de déposer une liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Cette liste est disponible au bureau de la greffière ainsi que sur le site Internet de la Ville.

Dettes de la municipalité

Au 31 décembre 2023, la dette totale de la municipalité s'établissait à 3 663 500 \$, soit une diminution de 316 300 \$ par rapport au 31 décembre 2022. Des subventions de 192 000 \$ provenant du Gouvernement du Québec servent au remboursement du service de la dette et se détaille de la façon suivante :

Description des règlements d'emprunt	Solde au 31-12-2023	Subvention	Échéance
2004-196 2004-196-1 Réfection 7 ^e Rue	107 400 \$		2025
2012-254 Salle de spectacle	174 700 \$		2040
2006-208 Exutoire pluvial 1 ^{re} Avenue	94 900 \$		2026
2003-193 2003-193-1 Pavage route Maritime & rue Leduc - Génératrice et ascenseur (aréna) - aménagement 4 chemins	58 900 \$		2026
2006-207 Mise aux normes eau potable	82 600 \$		2028
2007-224 Achat terrains Daishowa, pavage 5 ^e Avenue et stationnement Complexe Guy-Ouellet, toiture du musée « La petite Anglicane », mur de palplanche	521 800 \$		2040
2007-224-1 Pavage aréna	45 400 \$		2031
2007-227 2007-227-1 Réfrigération aréna	305 600 \$		2034
	42 400 \$		2040
2009-241 Réfection rue Cleary	276 800 \$		2035
2014-268 Réfection de la source (TECQ)	192 000 \$	192 000 \$	2035
2010-246 Réfection 1 ^{re} Rue	359 100 \$		2036
2020-297 Chargeur sur roues	188 700 \$		2041
2017-276 Revitalisation 1 ^{re} Avenue	1 213 200 \$		2045
Total	3 663 500 \$	192 000 \$	

Micheline Anttil, mairesse